

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	11 (1882)
Heft:	7
Rubrik:	Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements à M. Torche, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Intérêts de la Société. — L'enseignement de la langue maternelle dans les écoles supérieures. — L' A B C D de l'accompagnement du plain-chant (suite). — Correspondance. — Bibliographies.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Jeudi, 13 juillet, notre société d'éducation se réunira, pour la seconde fois, en assemblée générale, à Guin. La première fois que notre société y tint ses assises, (le 15 juillet 1875), elle eut à traiter des questions importantes ; dans cette réunion, des points intéressant l'éducation et l'instruction y seront également discutés.

Quoique la position de Guin soit quelque peu excentrique, nous avons la conviction que la grande majorité des membres de notre société se fera un devoir et en même temps un plaisir d'assister à notre congrès annuel. Le souvenir de notre dernière fête scolaire dans cette localité, nous est trop agréable, pour que chacun de nous ne désire point en rappeler et en renouveler surtout les douces émotions et les fructueuses jouissances. Chaque année nous avons eu le plaisir de constater que presque tous les instituteurs fribourgeois ont pris part à nos assemblées générales ; bien peu de vides s'y faisaient remarquer : aussi sommes-nous certains que cette année, comme précédemment, on se rendra avec empressement à notre onzième assemblée, alors surtout que nous aurons la douce et grande joie de posséder le premier pasteur du diocèse, Sa Grandeur Monseigneur Cosandey. Donc tous les membres du corps enseignant fribourgeois, les amis de notre société, soit ecclésiastiques, soit laïques, se trouveront réunis à Guin le 13 juillet prochain.

La distance ne saurait être un obstacle pour se rendre à Guin ; car la locomotive nous dépose à quelques pas du lieu de réunion et toute facilité est accordée à ceux qui s'y rendront. En effet, avec le présent numéro du *Bulletin*, tous les sociétaires recevront une carte de légitimation qui leur donnera droit à prendre une carte de simple course au départ et leur accordera la faveur de rentrer gratuitement jusqu'à la station la plus rapprochée de leur domicile.

PROGRAMME.

8 heures 1/2, messe pour les sociétaires défunts. 9 heures : assemblée générale dans une des salles de l'auberge : Discours de M. le Rd curé Perroulaz, président d'honneur ; — lecture et discussion des conclusions des trois rapports ; — comptes de la société pour l'année 1881-1882 ; — renouvellement du Comité, — désignation du lieu de la prochaine assemblée ; — propositions individuelles.

1 heure : Banquet, 2 fr. 50, vin compris.

4 heures 1/2 départ.

Au nom du Comité.

BLANC-DUPONT.



L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE maternelle dans les écoles supérieures.

L'enseignement de la langue maternelle dans les écoles primaires et secondaires tend à s'améliorer. Il était encore, il y a quelques années, d'une désespérante monotonie et d'une rebuante aridité. C'était toujours le même genre d'exercices et le même ordre d'idées : des canevas, des arguments à développer ayant pour objets le plus souvent des descriptions. A force d'exercices et de soins, il n'était pas rare de rencontrer des jeunes gens capables de décrire avec une certaine élégance le lever du soleil, un paysage au printemps ou même le chant du rossignol que l'on n'a jamais entendu ou une tempête sur mer que l'on n'a jamais vue. Viennent maintenant des sujets usuels, une lettre pour réclamer un remboursement, la commande d'une voiture, d'une charrue à un ouvrier, la plus simple annonce d'un objet perdu, un certificat à donner à un domestique, ou une demande de renseignements sur un ouvrier, ou encore un rapport au préfet sur un vol, etc. le jeune homme ne trouvait